

INFOS PRATIQUES

ORGANISATION : ATHLE DOLLER avec le soutien de la Ville de MASEVAUX et de l'ASSOCIATION DES COMMERCANTS de Masevaux et environ.

DEPART ET ARRIVÉE : Devant la mairie de Masevaux

HORAIRE : Course d'encadrement 17 h 30 (*école d'athlé et poussins*) et 17 h 45 (*benjamins et minimes*).
Ronde des crèches 18 h.

DISTANCE : environ 8,5 Km. La course principale se compose de 4 boucles dans les rues illuminées de la ville. Le circuit met en valeur les crèches de Noël qui font la renommée de Masevaux.

CATEGORIES : La Ronde des crèches est ouverte à toutes les catégories à partir de cadet; les courses d'encadrement regroupent les catégories plus jeunes.

TARIF : Les inscriptions fixées à 7 € pour la Ronde des crèches (gratuit pour les courses d'encadrement).

INSCRIPTIONS COURRIER : à l'aide du bulletin ci joint qui devra être envoyé au plus tard pour le 17 décembre 2014 à : **Thierry KESSLER - 31 Rue du Moulin - 68290 KIRCHBERG**.

Pour être prises en compte les inscriptions devront être accompagnées du paiement et de la copie de la licence ou du certificat médical. Les chèques seront libellés à l'ordre d'ATHLE DOLLER.

INSCRIPTIONS EN LIGNE : sur le site : **le-sportif.com**

INSCRIPTIONS SUR PLACE : Possibilité de s'inscrire sur place, le jour de la course dès 15 heures au tarif majoré de 10 €.

PAS D'INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE

RETRAIT DES DOSSARDS ET PARKING COUREURS : Salle polyvalente – Rue du Stade - MASEVAUX

ASSURANCES : Les organisateurs sont couverts en RC. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage corporel ou de vol.

RECOMPENSES : Coupes ou lots aux meilleurs de chaque catégorie. La remise des prix aura lieu vers 19 h 30 à la Salle Polyvalente. Les récompenses et lots ne seront remis qu'aux coureurs effectivement présents.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à envoyer à : *Thierry KESSLER – 31 rue du Moulin – 68290 KIRCHBERG accompagné des frais d'engagement de 7 € (chèque à l'ordre d'ATHLE DOLLER)*

Nom..... Prénom.....

Année de naissance..... Sexe F M Nationalité.....

Adresse complète.....

Licencié FFA O oui O non N° licence.....Club.....

Club.....

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident.

Certificat médical : (loi du 23 mars 1999) les non licenciés devront fournir un certificat médical original ou copie certifiée conforme de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course.

Les licenciés FFA devront fournir une photocopie de leur licence en cours.

Signature
(d'un parent pour les mineurs)